



## Réunion plénière Organisations Syndicales- DRH MTES Mardi 9 avril 2019

DRH : J.CLEMENT(DRH), S .SCHTAHAUPS, A.BOISSONNET, A.LEMESLE, + 3 collaboratrices  
CGT : P.DEBAT, C.HEGOT, B.LAUTREC, E.LE JOSSEC, D.BONNOT, C.BREUIL FO et CFDT

Après de longues années d'attente, le chantier de l'évolution de la grille de classification et de salaire des OPA est enfin abordé par la DRH du ministère de la transition écologique et solidaire (MTES). Après nous avoir reçu en bilatérale, la DRH a convié les OS représentatives des OPA à la présentation de leur projet (ci-joint).

En préalable à la réunion le SNOPA a fait une déclaration (ci jointe) pour dénoncer la politique qui consiste à ne plus recruter des OPA, à supprimer nos missions pour les confier au secteur privé et à nous remplacer par des contractuels. Nous dénonçons surtout le niveau catastrophique de nos salaires qui ne correspondent plus à nos qualifications.

### **Revalorisation salariale : le compte n'y est pas !**

Le projet de la DRH ne compte plus que 9 niveaux de classifications au lieu des 29 niveaux et 17 niveaux de rémunération actuels et n'a plus qu'une seule filière.

Dans un premier temps, la DRH prévoit de revaloriser les salaires de la grille actuelle et de procéder à un reclassement dans la foulée, tout ceci avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les promotions 2019 se feraient alors au 2<sup>ème</sup> semestre (dans les conditions prévues par la nouvelle grille de classification).

La revalorisation serait budgétisée à hauteur de 2,5M€ tout compris (Salaires + primes + services faits + cotisations) pour les services Etat et les EP (VNF et CEREMA). Pour la CGT ceci est nettement insuffisant par rapport à notre revendication d'une augmentation à hauteur de 25 points d'indice qui nécessiterait un budget de plus de 5M€.

L'enveloppe budgétaire prévue dans la loi de finance semble difficilement négociable d'après la DRH surtout au regard des contraintes et de la politique budgétaire actuelle.

Par contre la DRH est prête à étudier nos propositions en terme de reclassement, de déroulement de carrière et conditions de gestion.

Le SNOPA CGT va transmettre ses revendications qui partent de :

- Un niveau de rémunération suffisant pour être en adéquation avec nos métiers et qualifications
- Des déroulements de carrières linéaires permettant d'atteindre des salaires corrects en fin de carrière ainsi qu'un bon niveau de pension.
- Un système d'avancement équilibré qui tienne compte avant tout de notre technicité

La DRH confirme que :

- Les primes de rendement et d'ancienneté seraient maintenues.
- L'ancienneté dans l'ancienne classification serait prise en compte dans la détermination de la future classification.
- Les promotions seront toujours calculées à hauteur de 1% de la masse salariale et pourrait être stabilisée pour tenir compte de la diminution des effectifs.

**La DRH consulte également les employeurs et les services, elle propose de revoir les OS avant la validation du projet. Elle évoque également par la suite le toilettage de notre décret statutaire de 1965 mais dans l'objectif d'acter la fin des recrutements.**

**Nous ne serons évidemment pas d'accord sur ce sujet et nous nous battons pour pérenniser nos missions et nos emplois. Pour l'instant nous nous battons pour que nos salaires soient revalorisés et pour cela nous ne voulons pas d'une aumône mais d'une véritable revalorisation salariale**

**Vous pouvez compter sur le SNOPA CGT  
pour défendre le droit et les intérêts des OPA !**